

Séance du 04 avril 2024

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Jean-Robert BONDIER, Michael MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX

**Procuration(s) :**

Alain MOISSONNIER à Jan VINCENT, Rachel HUGUES à Aïcha BURDAIRON

**Étai(en)t absent(s) :**

**Étai(en)t excusé(s) :**

Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES

Date de la convocation
29 mars 2024

Date d'affichage
29 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Aïcha BURDAIRON

09 avril 2024
et publication du
09 avril 2024

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 04 avril 2024

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	118 828,95
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	118 828,95
- un déficit d'investissement de :	81 735,75
- un excédent des restes à réaliser de :	37 705,44
Soit un besoin de financement de :	44 030,31
<b>DÉCIDE</b> d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	118 828,95
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	101 000,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	17 828,95
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	81 735,75

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à VILLARDS-D'HÉRIA

Le Maire Jean-Robert BONDIER

le(s) secrétaire(s) de séance  
Aïcha BURDAIRON

